

# ACTIVONS LE LOGEMENT

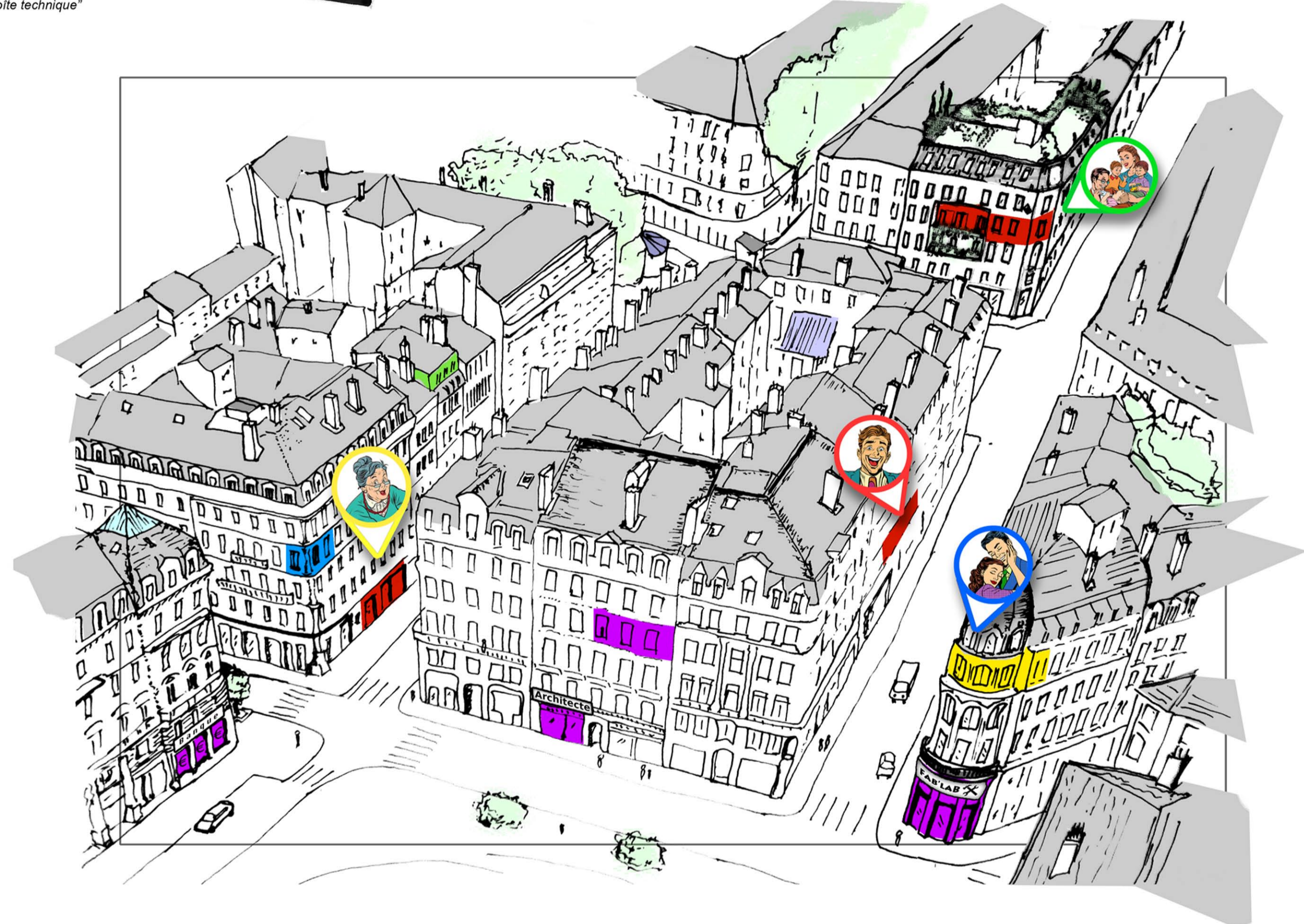
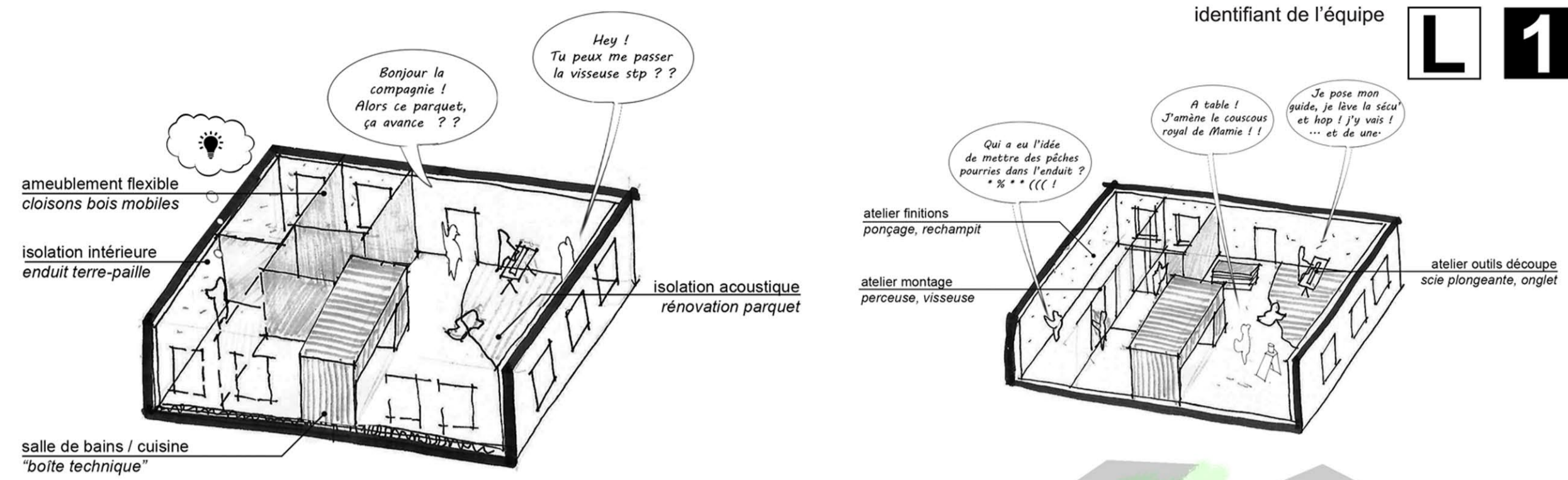
Face à l'augmentation du nombre de propriétaires occupants vivants dans des logements insalubres, à l'augmentation déraisonnable du montant des loyers, à la vacance de certains logements, à l'exclusion de certaines personnes du logement social faute de solvabilité, au nombre élevé de logements inadaptés à leurs occupants, nous proposons aux propriétaires de se regrouper en coopérative pour mutualiser leurs moyens et apporter une offre de logement éthique et équitable.

Chaque propriétaire vend son appartement à la coopérative en échange de parts sociales et devient ensuite locataire en versant une redevance mensuelle à la coopérative. Les anciens propriétaires ayant chacun une voix aux décisions prises par la coop., ce sont eux qui fixent le montant de cette redevance destinée à couvrir les frais de la coopérative. Parmi ces frais, il y a bien entendu la question de l'entretien des logements. L'idée initiale est en effet que certains logements sont vétustes et nécessitent une remise aux normes, voire des travaux importants. Plutôt qu'un propriétaire en temps qu'individu, c'est la coopérative qui emprunte sur du long terme pour réaliser ces travaux, mutualisant ainsi les ressources de chacun des coopérateurs et facilitant les investissements. En tant que professionnel de l'immobilier, la coop s'appuie sur les compétences de professionnels, dont les architectes pour réaliser les travaux de réhabilitation. Dans ce contexte particulier de multi-propriétaires, une co-conception sur la base d'outils participatifs permet de répondre aux besoins précis des habitants et de concevoir un logement adapté, évolutif, flexible. En effet, ce concept de coopérative permet également aux personnes de changer plus facilement de logement, avec par exemple une personne âgée qui échange son appartement désormais trop grand avec celui d'un jeune couple futur parents.

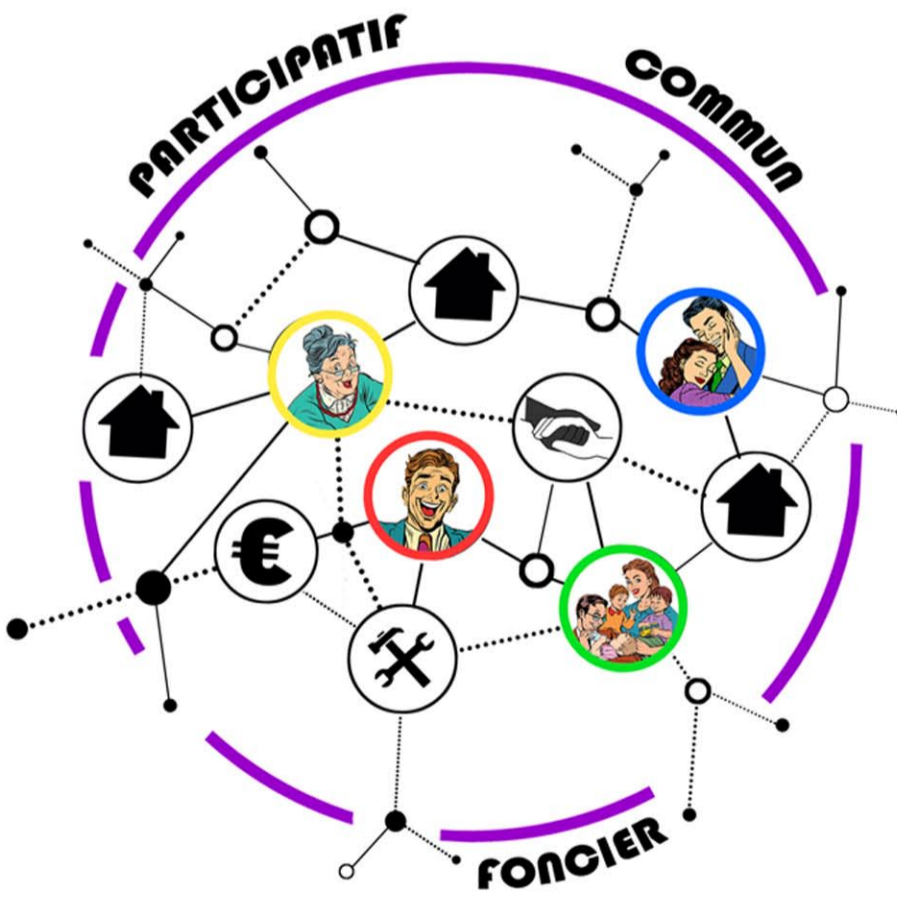
De plus il est possible qu'un propriétaire apporte plusieurs logements dans la coopérative. La coopérative choisirait de manière concertée l'usage qu'il pourrait en être fait, comme leur mise à disposition de personnes exclues du logement social, l'accueil temporaire de sans-abris ou de demandeurs d'asiles.

Elle pourrait également favoriser l'insertion de certaines personnes en les formant aux travaux de rénovation du bâtiment.

Cette coopérative de logements diffus crée un réseau dans la ville, enrichissant les actions locales, facilitant grâce à ses propriétés foncières, le développement d'initiatives collectives comme des ateliers partagés, l'installation de commerces équitables en RdC d'immeubles...



## L'ARCHITECTE



**MAMIE ZINZIN**

€ ■■■■□

**BESOINS** T2RDC

**POINTS FORTS**

**MICKAËL MARX**

€ ■■■■□

**BESOINS**

**POINTS FORTS**

**FAMILLE SANPEZ**

€ ■■■■□

**BESOINS** T3

**POINTS FORTS**

**CHOUCHOU & LOULOU (Bientôt bébé!)**

€ ■■■■□

**BESOINS** T3R+1

**POINTS FORTS**